

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =
Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni
popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 62 (1972)

Rubrik: Comptes annuels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la fin de cette année jubilaire, nous nous sentons reconnaissants envers beaucoup de personnes: nos collaborateurs et collaboratrices à l'institut, nos directeurs de section et leurs aides, la maison Krebs, notre centre administratif, les rédacteurs de nos revues et ceux qui y ont contribué par des articles. Nous n'avons jamais eu l'habitude d'annoncer au son de la trompette le grand travail qui est fourni en partie sans rétribution. Malgré cela nous nous permettons de le mentionner, avec profonde reconnaissance, dans le cadre de ce rapport. Qu'il y ait bien des choses à améliorer, le rapporteur le sait mieux que quiconque, mais, la découverte de nouvelles ressources financières dépend de toutes les personnes vraiment désireuses de développer les recherches folkloriques. Nous remercions en même temps vivement toutes les institutions officielles et privées qui, au cours de l'exercice écoulé, nous ont fait parvenir des subsides et des subventions bienvenus.

Comptes annuels

BILAN

au 31 décembre 1971

	actif	passif
Compte de chèques postaux	5 240.20	
do. maison d'édition	8 840.62	
Compte à la banque Ehinger	7 096.—	
Caisse d'épargne, Bâle (Fonds nat.)	70 931.45	
ICA	1 741.05	
Obligations.	40 000.—	
Factures non payées		41 668.55
Fonds de l'atlas (UBS)		27 809.39
Fonds Hoffmann-Krayer		16 375.66
Série de publications <i>Maison rurale</i>		2 100.—
Etude de la maison rurale		
Argovie	577.60	
Appenzell	90.90	
Berne	34.30	
Valais		19 176.85
St-Gall.	6.95	
Zoug	67.65	
Zurich	752.15	
Fonds du film (Perrig)	—.—	—.—
Fonds du film (loterie cantonale)		7 042.70
Fonds pour les recherches scientifiques		17 263.32
Fonds national (Atlas)		70 931.45
Fonds de pensions.		7 751.07
Réserve à rembourser au Fonds national		17 000.—
Postes transitoires		1 147.10
Déficit: solde débiteur 1-1-71	66 322.43	
Excédent des dépenses 1971	26 564.79	
	<u>92 887.22</u>	
	<u>228 266.09</u>	<u>228 266.09</u>

PROFITS ET PERTES

	Dépenses	Recettes
Cotisations des membres		32 618.84
Cotisations à d'autres sociétés	1 105.02	
Traitements	12 845.—	
Caisse de pensions.	863.90	
Institut	4 925.20	
Assemblée générale	1 074.60	

Colloque de Bâle	1 966.—	
Imprimés	5 511.10	
Frais généraux	3 105.47	
Propagande	3 888.05	
Bibliothèque	10 177.30	
remb. par Fonds Hoffmann-Krayer		4 000.—
Séries de cartes		1 688.20
Publications:		
Bulletin allemand	15 324.30	
Bulletin français/italien	13 973.85	
Archives	44 646.30	
Vente de livres	57 346.64	
Contribution aux frais d'impression	15 000.—	72 346.64
Impression, clichés	52 537.50	
Travaux de la société:		
Extraits des Archives	1 095.—	
Atlas	28 211.—	
Restitution par Fonds Atlas		28 211.—
Film	16 559.70	
Maison rurale	7 002.35	
Folklore juridique	382.80	
Catalogue des légendes	6 194.15	
Restitution par Fonds Recherches scientifiques		6 194.15
Médecine populaire	5 266.15	
Chanson populaire	315.70	
Don du Fonds de Mme Krebs		1 000.—
Subventions:		
Canton de Berne	2 000.—	
Canton de Bâle-Ville	3 000.—	
Canton de Zurich	1 000.—	
Canton de Soleure	400.—	
Canton de Lucerne	300.—	
Canton de Bâle-Campagne	2 000.—	
Association suisse des paysans	750.—	
SIA Zurich	1 000.—	
Subvention fédérale	49 000.—	59 450.—
Intérêts		4 896.82
Excédent des dépenses		26 564.79
	<u>236 970.44</u>	<u>236 970.44</u>